



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E71808

VALABLE JUSQU'AU 13/11/2024

ÉDITÉ LE 17/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/10/2001

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 25/04/2023
10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AJACCIO

Siret : 439 505 785 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 9140268

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4457304004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4457304004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CORSE INSTALLATION SARL

LES CEDRES
PARC BERTHAULT
20000 AJACCIO

Téléphone : 04 95 51 15 96

Fax : 04 95 21 89 99

Portable :

Site Internet : www.corse-installation.com

E-mail : secretariat.ci@aliceadsl.fr

Responsabilité légale :

BENETTI FREDERIC GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	27/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	27/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	25/11/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.